

01

ÉMERGENCE DU DISCOURS SUR LES « SYSTÈMES ALIMENTAIRES » ET DES SOLUTIONS D'ENTREPRISE À LA FAIM ET LA MALNUTRITION

Elisabetta Recine, Ana María Suárez Franco et Colin Gonsalves

Elisabetta Recine est titulaire d'un doctorat en santé publique et membre de l'Observatoire des politiques de sécurité alimentaire et de nutrition de l'Université de Brasilia. Elle travaille en tant que chercheuse en politiques publiques et milite pour le droit humain à une alimentation et une nutrition adéquates, ainsi que pour la promotion d'une alimentation saine. Elle fait également partie de la coordination de l'Alliance brésilienne pour une alimentation adéquate et saine, et du Groupe thématique de l'Association brésilienne de santé publique. Elle est membre du Comité organisateur de la Conférence des peuples sur la souveraineté et la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Ana María Suárez Franco est la coordinatrice des travaux de FIAN International en matière de reddition de comptes et la représentante permanente de cette organisation auprès de l'Organisation des Nations unies (ONU) à Genève. Elle est juriste et titulaire d'un diplôme de troisième cycle en politiques publiques décerné par des universités colombiennes, ainsi que d'un LLM et d'un doctorat décernés par des universités allemandes. Elle a participé à des négociations au Conseil des droits de l'homme en tant qu'experte et, depuis plus de 20 ans, elle assiste des communautés de différentes régions victimes de violations de leur droit à l'alimentation en les aidant à faire appel aux mécanismes de reddition de comptes du système des droits humains des Nations unies et du système interaméricain des droits humains.

Colin Gonsalves est avocat principal à la Cour suprême de l'Inde et l'un des fondateurs de Human Rights Law Network, une organisation qui rassemble plus de 200 juristes et assistants juridiques actifs dans 28 cabinets disséminés à travers l'Inde. Il est souvent associé à l'affaire du « droit à l'alimentation » de 2001, qui a abouti à des ordonnances de la Cour suprême imposant la gratuité du repas de midi pour tous les écoliers indiens et l'octroi de céréales subventionnées à plus de 400 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté. Le *Right Livelihood Award* lui a été décerné en 2017.

“Bien que le concept [systèmes alimentaires] n’implique pas de propositions spécifiques ni de solutions à des crises actuelles des systèmes alimentaires, la manière dont les différentes parties prenantes décrivent et interprètent l’expression le terme « système alimentaire » influence le débat.”

LE SUCCÈS GRANDISSANT DU DISCOURS SUR LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

Depuis quelques années, le concept de « systèmes alimentaires » devient prépondérant dans plusieurs processus au niveau mondial¹. S’il n’existe pas de définition unifiée de ce concept², les différentes étapes et parties qui interviennent dans le système, depuis la production jusqu’à la consommation, font l’objet de multiples définitions, dont certaines couvrent les effets en matière de santé et de nutrition, ainsi que les externalités économiques, environnementales et sociales. Bien que le concept lui-même n’implique pas de proposition spécifique ni de solution aux crises actuelles des systèmes alimentaires, la manière dont les différentes parties prenantes décrivent et interprètent l’expression « système alimentaire » influence le débat.

À première vue, le concept émergent de « systèmes alimentaires » semble annoncer un changement de paradigme. Il donne l’impression de s’éloigner d’une vision étroite de la sécurité alimentaire pour s’ouvrir à une interprétation plus holistique qui reconnaît les interactions entre les différentes parties prenantes, ainsi que l’interconnexion entre les êtres humains, la nature et les aliments. Un examen plus approfondi de la manière dont les Nations unies définissent le concept de « systèmes alimentaires » dans leurs différents processus révèle toutefois un tableau différent. Par exemple, en dépit de leur pertinence dans le contexte des droits humains, la définition originale des systèmes alimentaires proposée par le groupe d’experts de haut niveau du CSA (HLPE)³ ne tenait pas compte des valeurs. Plus tard, le HLPE a ajouté à sa définition des principes tels que la durabilité,

REMERCIEMENTS |

Nous remercions tout particulièrement Charlotte Dreger (FIAN International) pour sa précieuse contribution, ainsi que Priscilla Claeys (Coventry University) et Claudio Schuftan (People’s Health Movement) pour leur aide lors de la révision de cet article.

PHOTO | © Lyza D. Gardner

- 1 Parmi ces processus, citons : les objectifs de développement durable (ODD), les débats autour du Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires, les récentes négociations au sein du Comité des Nations unies sur la sécurité alimentaire mondiale (CSA) concernant les directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition (VGFsYN), d’une part et, d’autre part, les recommandations politiques relatives aux approches agroécologiques et autres approches innovantes.
- 2 HLPE. (2017). Nutrition and Food Systems - A report of the High Level panel of Experts of Food Security and Nutrition. FAO. Disponible sur : www.fao.org/3/i7846e/i7846e.pdf; HLPE. (2020). *Food Security and Nutrition, Building a Global Narrative Towards 2030*. FAO. Disponible sur : www.fao.org/3/ca9731en/ca9731en.pdf; FAO. (2018). *Sustainable Food Systems. Concept and Framework*. Disponible sur : www.fao.org/3/ca2079en/CA2079EN.pdf; et IPES

l'équité, l'inclusion et la capacité d'action⁴. Cette perspective réductrice est également perceptible dans les négociations du CSA portant d'abord sur les Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition (VGFSyN) et ensuite sur les Recommandations politiques pour les approches agro-écologiques et autres approches innovantes. On la retrouve également dans les préparatifs du Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires (UNFSS). En bref, le discours dominant de l'ONU sur les systèmes alimentaires ne parvient pas à aborder les facteurs structurels qui façonnent les systèmes alimentaires agro-industriels, tels que le commerce, la financiarisation⁵, le patriarcat et le néocolonialisme. Il ne parvient pas non plus à définir de façon suffisamment précise le nouveau paradigme alimentaire requis pour des sociétés plus justes, durables et saines.

Au cours des 60 à 70 dernières années, malgré l'existence de multiples modèles de systèmes alimentaires, un système alimentaire mondial dominant a vu le jour. Servant les intérêts de quelques puissantes entités, ce système alimentaire dominant se distingue par son modèle agro-industriel et il marginalise les autres systèmes alimentaires existants. Les chaînes «alimentaires» et «de valeur» se mondialisent de plus en plus, à l'échelle planétaire, le système se fonde sur le commerce et les investissements. Ceux-ci vont de pair avec une concentration des entreprises qui, à son tour, sert les intérêts des pays puissants et des grandes firmes.⁶

L'approche dominante des systèmes alimentaires est problématique pour les raisons suivantes⁷:

- **Elle ne tient compte des droits humains que de manière marginale ou superficielle**, notamment en ne reconnaissant pas la souveraineté alimentaire et en ne prêtant guère attention aux groupes marginalisés.
- **Elle ne concède pas que les systèmes alimentaires sont une question d'intérêt public qui doit être au cœur de la convergence des politiques**. Au contraire, elle envisage l'alimentation comme une marchandise, plutôt que comme un bien commun et un droit humain. Elle appréhende les systèmes alimentaires de manière fragmentée, ignorant les interconnexions complexes qui leur sont inhérentes.
- **Elle se fonde sur une analyse incomplète des raisons pour lesquelles le modèle agro-industriel actuel n'est pas durable**, en ne prêtant attention aux émissions de gaz à effet de serre, à la dévastation des forêts et à la perte de biodiversité que comme autant de problèmes à résoudre par des solutions technologiques, solutions qui perpétuent l'exclusion des peuples autochtones, des communautés paysannes et des groupes marginalisés.
- **Elle ne reconnaît pas les rapports de force et les déterminants structurels de l'injustice alimentaire** que sont, notamment, le commerce et les investissements. Elle sous-estime les réformes de gouvernance nécessaires pour garantir la redevabilité démocratique (y compris la responsabilité des entreprises) et préserver les espaces publics des conflits d'intérêts. En outre, cette approche néglige les obligations des États inscrites dans les instruments des droits humains, puisqu'elle privilégie les dispositions non contraignantes telles que des codes de conduite et des normes éthiques, et elle se focalise, par exemple, sur les choix de consommation adéquats et sur des systèmes multipartites.⁸

Food. (2015). *The new science of sustainable food systems. Overcoming barriers to food systems barriers*. Disponible sur: www.ipes-food.org/_img/upload/files/NewScienceofSustainableFood.pdf

3 HLPE. (2017). *Supra* note 1.

4 HLPE. (2020). *Supra* note 1.

5 La financiarisation est définie comme «l'importance croissante des marchés, des motivations, des institutions et des élites financières dans le fonctionnement de l'économie et de ses institutions dirigeantes, tant au niveau national qu'international». Voir : Epstein, G. A. (2005). Introduction. Dans Epstein, G. A. (Ed.) *Financialization and the world economy*. Edward Elgar Publishing. p.3. Disponible sur: www.e-elgar.com/shop/gbp/financialization-and-the-world-economy-9781843768746.html

6 ETC Group. (2021). *Qui nous nourrira? Le réseau alimentaire paysan et la chaîne alimentaire industrielle*. Disponible sur: www.etcgroup.org/fr/content/avec-le-chaos-climatique-qui-nous-nourrira. Bello, W. (2007). *Free Trade vs Small Farmers*, TNI. Disponible sur: www.tni.org/es/node/11368

7 Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones (MSC). (2020). *Sommet de l'ONU sur les systèmes alimentaires : analyse des problèmes par le MSC*. Disponible sur: www.csm4cfs.org/wp-content/uploads/2021/06/Common-analysis-FR.pdf. MSC. (2021). *Document d'analyse du MSC concernant les directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition*. Disponible sur: www.csm4cfs.org/wp-content/uploads/2016/02/CSM-FSN-WG-Background-document-on-VGFSYN.pdf

8 FIAN International. (2020). *Briefing Note on Multi-Stakeholder Initiatives*. Disponible sur: fian.org/files/files/Briefing_Note_on_Multi-Stakeholder_Initiatives_Final_e_revised.pdf

- **Elle légitime le modèle économique et de développement dominant.** Cette approche ne remet en cause ni le système alimentaire mondial hégémonique actuel ni son modèle de production agro-industrielle et elle se garde bien d'expliquer leur incapacité à résoudre les problèmes de la faim et de la malnutrition, ou la raison pour laquelle ce système est précisément au cœur du problème. Elle considère les systèmes alimentaires comme linéaires et se focalise sur les chaînes d'approvisionnement, renforçant ainsi l'idée selon laquelle la production alimentaire à petite échelle devrait être intégrée dans les chaînes mondiales de valeur, au lieu de veiller à ce que la souveraineté alimentaire y soit respectée et protégée.
- **Elle ne propose que des solutions fondées sur le marché.** Ainsi, les personnes sont perçues comme des consommateurs et des consommatrices plutôt que comme des sujets de droit. C'est la conséquence logique du raisonnement néolibéral et de sa dimension fonctionnelle qui, à leur tour, induisent la hiérarchisation des systèmes alimentaires, au sein desquels la production l'emporte sur les aspects culturels, spirituels et/ou religieux de l'alimentation. Cette approche centrée sur le marché impose aussi un discours qui favorise les modèles industriels au détriment des modes traditionnels de production et d'acquisition des aliments. Elle repose sur une interprétation du développement qui ne respecte pas nécessairement le droit des peuples à une vie digne et ne protège pas la planète. Elle occulte l'ampleur des problèmes alimentaires dans le monde et leurs facteurs déterminants, notamment l'effondrement écologique, tout en analysant la biodiversité et les questions environnementales d'un point de vue commercial, axé sur le profit.
- **Elle utilise une approche individualiste et fragmentée.** Les personnes étant considérées avant tout comme des consommateurs et des consommatrices, elles sont perçues comme des «fenêtres d'opportunités commerciales» et non comme des parties intégrantes de la société et de la nature. Selon cette approche individualiste, le bien-être et la nutrition sont des produits à vendre plutôt que des droits humains. Cette approche a rendu les institutions communautaires invisibles et ce sont les entreprises qui détiennent les réponses aux problèmes.
- **Elle a une vision étroite de régimes alimentaires «nutritifs» plutôt que de régimes alimentaires sains et durables.** Cette approche ne tient pas compte du fait que l'alimentation est l'une des expressions les plus larges de l'histoire humaine. L'alimentation est inséparable des questions sociales et politiques et, par conséquent, les régimes alimentaires sont conditionnés par les rapports de force, l'équilibre et l'équité entre les genres, la culture, les valeurs spirituelles, la santé planétaire, les conditions de travail et la migration, notamment.
- **Elle prétend être issue de la neutralité scientifique.** Cette approche se fonde sur des «preuves scientifiques» souvent produites par des institutions et des personnes aux prises avec des conflits d'intérêts et totalement ignorantes des connaissances traditionnelles. Les nouvelles technologies apparaissent alors comme les solutions à bon nombre de problèmes, masquant ainsi les questions de pouvoir.

Cette vision critique de l'approche dominante des systèmes alimentaires s'inscrit dans le contexte politique dans lequel elle s'est développée : celui du multipartenariat⁹ et des partenariats public-privé (PPP)¹⁰ recommandés par les ODD. Dans ce contexte, le concept de systèmes alimentaires est utilisé pour défendre les solutions

⁹ Les initiatives multipartites, souvent aussi appelées «partenariats» ou «plateformes», sont des initiatives qui rassemblent une variété d'intervenants.e.s («parties prenantes») identifiées.e.s comme ayant un enjeu (c'est-à-dire un intérêt) lié à un problème spécifique, qui devraient donc jouer un rôle dans sa résolution. Notre critique porte spécifiquement sur l'inclusion des parties prenantes du monde de l'entreprise, au même titre que les autorités étatiques et les organisations de la société civile, bien qu'elles soient différentes de par leur nature et leur rapport aux intérêts publics.

¹⁰ La Banque mondiale se réfère à la définition suivante du PPP du PPP Knowledge Lab : Le PPP est «un contrat à long terme entre une partie privée et une entité gouvernementale, pour la fourniture d'un bien ou d'un service public, dans lequel la partie privée assume un risque et une responsabilité de gestion significatifs, et où la rémunération est liée à la performance». Pour de plus amples informations, veuillez consulter : ppp.worldbank.org/public-private-partnership/partenariats-public-privé-qu-est-ce-que-c-est

à la faim et à la malnutrition pilotées par les entreprises, au mépris des valeurs fondamentales de la Charte des Nations unies. C'est la raison pour laquelle beaucoup d'organisations de la société civile (OSC) et de mouvements sociaux, réunis pour la plupart au sein du Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones (MSC), contestent l'approche dominante des systèmes alimentaires qui est actuellement systématiquement mise en avant dans les débats internationaux. Ces organisations militent pour des approches plurielles, fondées sur les droits humains et la souveraineté alimentaire.¹¹

D'autres organisations, par contre, restent sceptiques et hésitent à faire référence au concept de systèmes alimentaires pour différentes raisons. Par exemple, l'expression «systèmes alimentaires» est encore largement méconnue, en particulier dans les pays du Sud. En Inde, le concept est encore étranger à de nombreuses OSC et il est probable qu'elles ne l'acceptent pas parce qu'il est associé aux pays du Nord où il a vu le jour. En Colombie, FIAN Colombia préfère continuer à revendiquer la souveraineté alimentaire et le droit humain à l'alimentation et à la nutrition qui, estime l'organisation, ne sont pas liés au concept de «systèmes alimentaires», mais plutôt à celui de «*procesos alimentarios*¹²», qui signifie littéralement «processus alimentaires», mais dont l'acceptation est plus large. Certaines craignent également que le concept de «systèmes alimentaires», originaire du Nord, devienne dès lors une nouvelle imposition coloniale destinée à généraliser des discours élaborés par un petit groupe d'élites riches, au mépris des droits et des voix des groupes exclus et marginalisés de la société.

Nous pensons que le bras de fer entre les solutions des entreprises qui se cachent derrière la vision inachevée et bancal des systèmes alimentaires les solutions avancées par les autres approches revendiquées par les secteurs sociaux du MSC et leurs organisations¹³ bat encore son plein. Étant donné l'absence d'équilibre dans les rapports de force actuels, il est difficile d'assurer que le concept de systèmes alimentaires soit utilisé pour englober toutes les obligations, les éléments juridiques et les principes auxquels les États se sont engagés à travers la Charte internationale des droits de l'homme des Nations unies et, de manière plus générale, au titre du vaste cadre juridique régissant le droit à l'alimentation.¹⁴

LE DISCOURS SUR LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES ET LES SOLUTIONS DES ENTREPRISES

Dans le cadre de l'approche dominante des systèmes alimentaires, quelles solutions les entreprises proposent-elles pour mettre fin à la faim et à la malnutrition? Les solutions reposent principalement sur un modèle de développement mondialisé qui creuse encore davantage le fossé entre ceux qui sont devenus riches et puissants et ceux qui sont devenus pauvres. Les technologies de pointe¹⁵, les big data et la financiarisation de l'ensemble des systèmes alimentaires sont présentées comme autant de réponses efficaces aux besoins alimentaires de la population mondiale.

Si l'on considère que des millions de personnes dans le monde sont aujourd'hui exclues du numérique, la décision d'élaborer les politiques sur base de données qui sont pour l'essentiel recueillies et gérées par des technologies numériques (entre les mains de quelques puissantes entités) a également un impact sur la réalisation du droit à l'alimentation. La technologie et la numérisation sont une forme d'exclusion inhérente à l'exercice du pouvoir¹⁶ et ces solutions sont aussi vendues comme des moyens de contrôler la crise climatique, aujourd'hui et dans un avenir proche. Il est pourtant évident que ce sont de «fausses solutions», puisqu'elles sont fondées sur une analyse incomplète de la réalité et qu'elles ne tiennent pas compte

11 MSC. (2021). *Positioning on the 2021 Voluntary Guidelines on Food Systems and Nutrition endorsed by Member States on the 47th Plenary Session of the CFS*. Disponible sur: www.csm4cfs.org/wp-content/uploads/2016/02/EN_CSMPositioningVGFsYN_FINAL.pdf; MSC. (2021). *CSM Vision on Food Systems and Nutrition: An alternative to the CFS Voluntary Guidelines on Food Systems and Nutrition*; Fakhri M., Elver, H.; De Schutter, O. (2021) *The UN Food Systems Summit: How Not to Respond to the Urgency of Reform*. IPES. Disponible sur: www.ipsnews.net/2021/03/un-food-systems-summit-not-respond-urgency-reform/

12 Le concept de «*Procesos alimentarios*» désigne la chaîne complexe d'événements ou de moments qui aboutissent à la nutrition humaine ou au «fait alimentaire». Il s'agit d'un processus multidimensionnel, initialement de forme circulaire et évoluant en spirale. Son enchaînement n'est pas rigide, puisque, dans certaines circonstances, un élément donné peut précéder ou succéder à un autre, ou même ne pas être présent. Ces moments ou liens sont : l'approvisionnement en aliments (inclut la production mais ne se limite pas à celle-ci); la transformation des aliments (inclut la transformation industrielle, mais est loin d'être la plus importante); l'échange d'aliments (plus large que le marché); la consommation d'aliments; l'utilisation biologique; la régénération des capacités vitales, spirituelles, matérielles et biologiques, un prérequis pour que le processus alimentaire puisse être relancé. Voir : Morales González, J.C. (2021). *Derecho a la alimentación y nutrición adecuadas y Soberanía Alimentaria desde los estándares internacionales de derechos humanos*. Dans: FIAN Colombia. (à paraître). *Cuarto informe sobre la situación del derecho a la alimentación en Colombia*.

13 Le MSC est composé de 11 secteurs sociaux : les petites exploitations agricoles, les pastoralistes, les peuples pêcheurs (hommes et femmes), les peuples autochtones, les personnes qui travaillent dans l'agriculture et dans l'industrie alimentaire, la paysannerie sans terre, les femmes, les jeunes, les consommateurs et consommatrices, les populations urbaines en situation d'insécurité alimentaire et les ONG. Pour davantage d'informations, veuillez consulter le site : www.csm4cfs.org/

des déterminants structurels des défis actuels. Qui plus est, elles ne remettent pas en cause des règles du jeu qui continuent à favoriser ceux qui ont toujours gagné. Comme nous l'avons dit plus haut, ces solutions sont des «fenêtres d'opportunité» pour les entreprises. L'utilisation d'aliments enrichis que promeut le mouvement SUN en est un bon exemple.¹⁷ Les produits enrichis ont toujours été présentés comme des solutions aux problèmes alimentaires et nutritionnels, alors qu'ils constituent en réalité une formidable ouverture commerciale pour les fabricants de formules. Ces derniers se voient ainsi offrir un accès à un marché de consommateurs et de consommatrices qui risquent, à leur tour, de devenir dépendants desdits produits et ces produits détruisent le lien existant entre les personnes et les principaux aspects culturels, spirituels, économiques, sociaux et environnementaux de l'alimentation.¹⁸

DE GROSSES PIERRES SUR LE CHEMIN DES LUTTES POUR LE DROIT À L'ALIMENTATION ET LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Pour surmonter ces obstacles, les petites exploitations de production alimentaire et les personnes qui les soutiennent proposent des solutions qui viennent de la base. Ces solutions visent à permettre progressivement à l'humanité de mieux se nourrir, tout en respectant la dignité humaine et la souveraineté alimentaire. Toutefois, en pratique, plusieurs défis se posent aux producteurs et productrices alimentaires à petite échelle, ainsi qu'aux personnes qui défendent le droit à l'alimentation.

Pour commencer, **l'affaiblissement des institutions et des politiques publiques** a créé les conditions permettant aux entreprises d'accroître leur pouvoir. À la faveur de **l'arrivée récente au pouvoir de gouvernements populistes autoritaires**, la privatisation des services publics sert les intérêts des entreprises. Dans ce contexte, les États négligent ouvertement leurs obligations constitutionnelles et internationales, tout en concédant de plus en plus de pouvoir aux entreprises. La faim et la malnutrition sont considérées comme des problèmes individuels et moraux, dont les mesures politiques tendent à ignorer les déterminants sociaux. Par conséquent, les populations (et surtout les plus vulnérables) sont amenées à croire que la faim et la malnutrition résultent de leurs propres échecs, plutôt que de problèmes structurels, et elles pointent rarement du doigt les abus de pouvoir ou le modèle économique et agro-industriel dominant.

En Inde, par exemple, le gouvernement réduit les subventions aux denrées alimentaires destinées aux populations qui souffrent de la faim, limitant ainsi la distribution de céréales aux personnes qui n'ont pas accès à la nourriture.¹⁹ Ces mesures régressives s'ajoutent à l'impact de la covid-19 et poussent les populations vers la disette²⁰. Elles sont le résultat de l'influence que des entreprises exercent sur les organes de gouvernance, qui s'est accrue il y a 7 ou 8 ans, pour atteindre son point culminant aujourd'hui. Ces entreprises prévoient d'expulser 70% de la paysannerie de ses terres par des voies légales, mais sans égard pour la justice. Leur influence délétère sur les politiques publiques contraint des millions de paysans et de paysannes à céder ou à louer leurs terres à ces entreprises pour de l'agriculture à grande échelle, finissant dès lors par rejoindre les rangs de la paysannerie sans-terre.

Les discours et tactiques auxquels les grandes entreprises et leurs laquais au sein même des gouvernements font appel dans les débats sur les systèmes alimentaires sont un deuxième défi à relever. La terminologie qu'elles utilisent est étroitement associée aux mouvements sociaux. Il y est question de «droits de la personne», d'«égalité des genres» et d'«agroécologie», autant de tentatives de manipulation des esprits pour entraver la tendance naturelle à remettre les choses en question.

14 Suarez Franco, A.M. (à paraître). *The right to food*. In Cantú, H. (Ed.) *Universal Declaration of Human Rights: A Commentary* (XXV). Brill-Nijhoff. Disponible sur: www.fian.org/files/files/Suarez_Franco_RTFN_article_IIDH.pdf

15 Par exemple, l'agriculture de précision, la mécanisation de la production (au détriment du travail humain) et la numérisation.

16 GRAIN. (2021). *Digital control: how Big Tech moves into food and farming (and what it means)*. Disponible sur: grain.org/en/article/6595-digital-control-how-big-tech-moves-into-food-and-farming-and-what-it-means.

17 FIAN, SID, IBFAN. (2019). *When the SUN casts the Shadow*. Disponible sur: www.fian.org/files/files/WhenTheSunCastsAShadow_En.pdf

18 Pour une analyse plus approfondie de certaines des fausses solutions proposées par les entreprises et de la façon dont les petites exploitations alimentaires et les personnes qui les soutiennent résistent, voir les articles suivants : *Les pays riches perpétuent les inégalités avec les banques alimentaires et la charité : les fausses solutions à la faim*; *L'aquaculture, la financiarisation et leurs impacts sur les communautés de pêche à petite échelle*; *L'imperceptible croissance de l'alimentation saine et de la solidarité transformatrice*, dans ce numéro de l'Observatoire du droit à l'alimentation et à la nutrition.

19 Gotoskar, S. (12 mars 2021). NITI Aayog's Proposal to Cut Food Subsidies Will Worsen India's Rising Hunger Problem. *The Wire*. Disponible sur: thewire.in/government/niti-aayogs-proposal-to-cut-food-subsidies-will-worsen-indias-rising-hunger-problem

20 The Wire Staff. (13 décembre 2020). Hunger Index Among Poor in 11 States Continues to Be Dire Post-Lockdown: Survey. *The Wire*. Disponible sur: thewire.in/rights/hunger-watch-survey-lockdown

L'utilisation superficielle de ce « langage kidnappé » (par exemple sur Twitter) associée au recours à de nouveaux termes compliqués et intimidants fait partie intégrante de ces discours mensongers. C'est ce qu'on appelle la récupération. Ces discours dominants, répétés au quotidien, entravent la capacité des personnes à nommer et à définir leur rapport à la nourriture en fonction de leur culture. L'utilisation du mot « agroécologie » est un exemple de ce type de langage récupéré. Pour les mouvements sociaux, l'« agroécologie » combine la connaissance, la science et la pratique, tout en étant clairement associée à la justice sociale et de genre, ainsi qu'à la dignité humaine. Pourtant, le monde des affaires a réduit ce terme à un concept purement technique²¹. Les tactiques empruntées visent à dissocier les concepts de leur contexte historique et politique et à les manipuler au service des objectifs des grandes firmes qui les utilisent pour bernier les populations.

Le Brésil illustre bien les deux défis exposés ci-dessus. Sous le gouvernement de l'ancien président Lula, le pays faisait figure de pionnier en matière de défense du droit à l'alimentation et à la nutrition de la population. Le terme « sécurité alimentaire et nutritionnelle » a été conçu comme un concept large et holistique, intrinsèquement lié au droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire. Par contre, le régime autoritaire actuel utilise ce terme de façon parcellaire, après avoir détricoté pratiquement toutes les politiques publiques qui en avaient fait une réalité pour de nombreuses personnes. Par ailleurs, ce régime déploie des tactiques destinées à fragmenter les stratégies populaires pour empêcher qu'elles produisent des résultats durables et des changements structurels et il fait des personnes détentrices de droits des bénéficiaires des fonds publics, niant ainsi leur capacité d'action.²²

Le troisième défi réside dans la tentative de l'industrie de faire **des données un critère essentiel des décisions politiques, et de faire passer les preuves « tangibles » et « scientifiques » pour les seules connaissances valables, au mépris des conflits d'intérêts**. L'information et la science sont sans aucun doute essentielles à la prise de décision, mais il ne faut pas pour autant négliger l'importance et la valeur des connaissances traditionnelles associées à l'expérience quotidienne des communautés locales. Ce sont d'ailleurs souvent ces connaissances traditionnelles qui inspirent la recherche scientifique. Malheureusement, les connaissances millénaires que les peuples autochtones ont acquises au fil de siècles d'observations sont dévalorisées et méprisées, même lorsqu'elles sont pertinentes dans le cadre de décisions politiques majeures.

Le Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires, par exemple, a créé un groupe indépendant de personnalités du monde de la recherche et des sciences (le groupe scientifique) chargé de garantir la « solidité, la portée et l'indépendance » de la science qui sous-tend ce sommet et ses résultats potentiels. Néanmoins, le public ignore comment les membres de ce groupe ont été sélectionnés et la manière dont leurs sujets de recherche sont décidés. La majorité des scientifiques sont des hommes, la plupart d'entre eux sont blancs et proviennent et/ou travaillent dans le Nord. Il y a également un déséquilibre au niveau de leurs compétences, davantage axées sur l'économie agricole que sur la santé, les pratiques de production régénératrices (telles que l'agroécologie et les pratiques traditionnelles) et les sciences humaines ou sociales. Compte tenu de l'appel du Secrétaire général des Nations unies à une action collective de tous les citoyens en vue de modifier radicalement la façon dont nous produisons, traitons et consommons les aliments²³, le profil du groupe scientifique soulève de sérieuses questions quant à la portée de la vision qu'il a des systèmes alimentaires. Il laisse également planer un doute sur les changements que

21 HLPE. (2019). *Agroecological and other innovative approaches for sustainable agriculture and food systems that enhance food security and nutrition. A report by the High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition of the Committee on World Food Security*. FAO. Disponible sur: www.fao.org/3/ca5602en/ca5602en.pdf; Amis de la terre international, Transnational Institute, et Crocevia. (2020). *Junk Agroecology*. Disponible sur: www.foei.org/wp-content/uploads/2020/10/Junk-Agroecology-FOEI-TNI-Crocevia-report-ENG.pdf

22 Santarelli, M., Burity, V., et al. (2019). *Informe Dhana 2019: autoritarismo, negação de direitos e fome*. FIAN Brésil. Disponible en portugais sur : fianbrasil.org.br/informe-dhana-2019-faca-download-aqui/

23 UN Web TV. (4 septembre 2020). *Briefing du Secrétaire général adjoint aux États membres sur le Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires de 2021*. Disponible sur: www.un.org/en/food-systems-summit/news/summit-provides-information-updates-un-member-states-briefing

ce groupe considérerait comme prioritaires, sachant qu'il est urgent de restructurer les systèmes alimentaires pour les rendre plus durables et sains.

DES FONDEMENTS SOLIDES POUR UN NOUVEAU PARADIGME ALIMENTAIRE BASÉ SUR DES SOLUTIONS RÉELLES

Dans notre analyse critique de l'approche dominante des systèmes alimentaires, nous souhaitons insister sur les points suivants :

Premièrement, il est essentiel que les mouvements sociaux et les OSC défendent le caractère commun des institutions publiques et participent à la conception, à l'adoption et à la mise en œuvre des politiques, conformément aux obligations des États en matière de droits humains et aux valeurs de la démocratie. Les institutions publiques doivent être au service du bien commun et non au service d'intérêts commerciaux. Les efforts visant à préserver les institutions publiques démocratiques, à reconquérir les institutions confisquées et à défendre des politiques publiques fondées sur les droits humains imposent également de dénoncer l'ingérence des grandes entreprises, les conflits d'intérêts et/ou le remplacement des institutions publiques par des mécanismes de gouvernance multipartites. Il faut également adopter des règles pour obliger les entreprises à rendre des comptes et réglementer les conflits d'intérêts.

Deuxièmement, en cette époque critique, il faut absolument que les mouvements sociaux et les OSC **fassent une distinction nette entre les solutions visant à garantir le bien public, la dignité humaine, la protection de la nature et la réduction des inégalités, d'une part et, d'autre part, des solutions servant à maintenir un ordre socio-économique axé uniquement sur le profit.** Nous devons nous garder des tentatives de récupération et du *green-* ou du *blue-washing* qui peuvent nous attirer dans le piège des fausses solutions.

Troisièmement, puisqu'il n'y a pas de solution unique, il faut également à tout prix apporter **un vaste éventail de solutions pluriculturelles fondées sur la diversité des connaissances.** Ces solutions doivent aller au-delà de celles que la propagande du système hégémonique rend les plus visibles. Ce dernier est fondé sur le commerce et les investissements. Il a pour but de pérenniser la consommation et la croissance au prix de la spoliation de la nature et des êtres humains qui en font partie. Nous devons donc valoriser et intégrer les connaissances pratiques populaires issues de l'observation attentive des cycles naturels, ainsi que les besoins spécifiques de chaque groupe. La paysannerie, les communautés rurales traditionnelles et les peuples autochtones ont prouvé qu'ils avaient des solutions aux problèmes de la faim, de la malnutrition et de la réalisation du droit à l'alimentation. Basées sur des siècles d'expérience et d'observation, leurs solutions, plus respectueuses de la nature, contribuent à renforcer la résilience et les pratiques régénératrices. Elles sont essentielles pour faire face à l'actuel effondrement écologique. Ces populations ont toujours considéré la terre, l'eau et les semences comme des biens communs, et non comme des marchandises. Leurs pratiques de protection et de défense de la multiplicité des semences et des variétés végétales sont indispensables à l'équilibre écologique et à la diversité nutritionnelle. En tant que gardiennes de la nature et de sa diversité, elles posent des actes qui sont non seulement bénéfiques pour leurs communautés, mais qui contribuent également à la préservation de la planète.

Quatrièmement, il est primordial de **reconnaître et de protéger la contribution des populations paysannes et autochtones à la réalisation du droit à l'alimentation.** La pandémie a révélé de manière spectaculaire les failles de l'actuel système ali-

mentaire agro-industriel dominant, en montrant qu'il participe à la destruction des écosystèmes et à la création de conditions propices à la propagation des zoonoses. En outre, ce système nous impose des aliments ultra-transformés, exposant la santé humaine à un risque accru de maladies non transmissibles, telles que l'obésité et le diabète. À leur tour, ces maladies nous rendent plus vulnérables au virus SRAS-CoV-2. Dans le même temps, les communautés productrices d'aliments à petite échelle, telles que les paysans et paysannes, les peuples pêcheurs (hommes et femmes), les pastoralistes et les ouvriers et ouvrières agricoles, nourrissent la majorité de la population mondiale²⁴ et leur production alimentaire est plus durable et plus saine. Cette pandémie place nos sociétés face à la nécessité de débattre et de négocier activement les changements systémiques indispensables à nos modèles alimentaires dans le monde entier. La contribution des communautés paysannes et des peuples indigènes à la jouissance du droit à l'alimentation doit être au centre des débats et des négociations. Leurs droits doivent être respectés, protégés et réalisés.

Cinquièmement, et en conclusion, **une approche holistique des systèmes alimentaires, basée sur les droits humains et sur la souveraineté alimentaire, enrichie par les principes du droit de l'environnement**, est un outil puissant pour identifier les véritables solutions dans la lutte pour la justice sociale, dont la justice alimentaire fait partie intégrante. Une approche holistique implique la pleine reconnaissance des femmes, des peuples autochtones, des paysans et paysannes, des peuples pastoraux, des communautés de pêche, des travailleurs et travailleuses des systèmes alimentaires, et d'autres secteurs historiquement marginalisés, en tant que détenteurs et détentrices de droits, comme le font les normes internationales en matière de droits humains et les instruments qui concernent spécifiquement le monde rural, tels que : la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP); la Déclaration des Nations unies sur les droits des paysans et des personnes travaillant dans les zones rurales (UNDROP), plusieurs conventions de l'Organisation internationale du travail; la recommandation générale n° 34 sur les droits des femmes rurales de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW).

Une approche basée sur les droits humains et centrée sur la souveraineté alimentaire est pertinente et utile, car elle place l'interdépendance et l'indivisibilité des droits humains et des valeurs qui les sous-tendent au cœur des systèmes alimentaires²⁵, et elle met en avant les obligations internationales des États en tant que titulaires d'obligations. Les droits humains placent les personnes et la planète au centre de la gouvernance. Ils reconnaissent la capacité des personnes à agir et exigent que la puissante minorité n'exploite pas nos communautés et nos écosystèmes à son profit.

²⁴ FAO. (2014). L'état de l'alimentation et de l'agriculture 2014: ouvrir l'agriculture familiale à l'innovation, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Disponible sur: www.fao.org/publications/sofa/2014/fr/

²⁵ CSM. (2021). *Supra* note 7.